



## PASSEPORTS

Pour votre demande de passeport, vous avez besoin d'un rendez-vous, que vous pouvez réserver en ligne via notre site web. Un rendez-vous par téléphone ou par écrit n'est malheureusement pas possible.

Vous devez être présent à votre rendez-vous en personne.

Si la demande concerne un mineur, le ou les titulaires de la garde parentale doivent également présenter en personne une carte d'identité appropriée.

Si cela n'est pas possible, le consentement écrit de la personne soignante absente est requis pour la délivrance d'un passeport, sa signature doit être certifiée.

Vous aurez également besoin des documents suivants:

- Un formulaire de demande dûment rempli et signé.
- Une photo de passeport biométrique actuelle.
- Passeport antérieur (original avec copie) ou déclaration de perte par la police.
- Confirmation de votre déménagement d'Allemagne.
- Certificat de naissance (original avec copie), le cas échéant avec preuve de reconnaissance de paternité.
- Si la naissance n'est pas enregistrée en Allemagne, preuve de la gestion des noms (certificat légal confirmant le nom de naissance après la déclaration de nom correspondante).

Le cas échéant:

- Certificat de naturalisation ou autre preuve de nationalité.
- Preuve sur l'attribution du nom de famille, par ex. certificat de mariage allemand ou certificat de mariage ou certificat de nom pour la gestion du nom de famille après le mariage, la reprise du nom de jeune fille après un divorce (original avec copie).
- Confirmation de votre déménagement d'un autre pays étranger.

Important: D'autres documents peuvent être demandés pendant la procédure. Les délais de traitement dépendent du type de passeport choisi. En règle générale, les passeports pour enfant et les passeports provisoires peuvent être délivrés assez rapidement pendant les jours ouvrables, pour le reste vous devez vous attendre à un délai de production de 4-8 semaines.